



DEMANDE DE SUBVENTION 2017

Les dossiers doivent impérativement être retournés dûment complétés avant le 1^{er} décembre 2016
pour être pris en compte dans le cadre du budget 2017

Tout dossier incomplet ou non retourné ne pourra être présenté à l'examen du conseil municipal

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom complet

Sigle

Fédération de rattachement

Adresse de son siège social

Code postal Commune

Téléphone Courriel

Adresse site internet

Numéro SIRET Numéro de récépissé en préfecture
(obligatoire)

Pour recevoir une subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET. Si vous n'en possédez pas, il vous faut en faire la demande écrite auprès de la direction régionale d l'INSEE (274 allée Henri II de Montmorency, 34064 MONTPELLIER, Tél. 09 72 72 40 00) en y joignant une copie de vos statuts et du journal officiel portant publication de la création de votre association . Cette démarche est gratuite.

Adresse de correspondance (si différent du siège social)

.....

Code postal Commune

Statuts (pour un renouvellement ne complétez que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour)

Date de création de l'association

Date de déclaration en préfecture

Date de publication au journal officiel

Objet de la structure.....

.....

INFORMATIONS RELATIVES AUX ADHERENTS

Nombre d'adhérents en 2016 Montant de la cotisation 2016

Répartition des adhérents

Cournonterralais	Autres communes	Total

INFORMATIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Nombre de bénévoles

Nombre total de salariés

Nombre d'équivalent temps plein (ETP) dont types de contrats

Nombre de CDI	Nombre de CDD	Nombre d'emplois aidés	Nombre d'intermittents	Autres

INFORMATIONS RELATIVES AUX MEMBRES DU BUREAU

Responsable du suivi de la demande de subvention

Nom

Prénom

Qualité

Téléphone Courriel

Composition du bureau

Qualité	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Président				
Trésorier				
Secrétaire				

Demande une subvention totale à la commune de :

€

BUDGET PREVISIONNEL

(Le total des dépenses doit être égal au total des recettes)

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - ACHATS		70 - VENTES (recettes des activités)	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Billetterie, marchandises	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes	
Fournitures administratives		Prestations de services	
Autres fournitures			
TOTAL		TOTAL	
61 - SERVICES EXTERIEURS		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Sous-traitance générale		Conseil Régional	
Locations mobilières et immobilières		Conseil Général	
Entretien et réparation		Communauté Agglomération	
Assurances			
Documentation		Ville de Cournonterral	
Divers		Autres	
TOTAL		TOTAL	
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Cotisations	
Publicités, publications		Autres	
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et télécommunication			
Services bancaires			
Divers			
TOTAL		TOTAL	
63 - IMPOTS ET TAXES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
Taxe sur les salaires			
Impôts locaux			
Impôts fonciers			
Autres taxes			
TOTAL		TOTAL	
64 - CHARGES DE PERSONNEL		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
TOTAL		TOTAL	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		78 - REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Redevance (droit d'auteur et de reproduction)			
Cotisations liées à la vie statutaire			
Autres			
TOTAL		TOTAL	
66 - CHARGES FINANCIERES (agios, intérêts d'emprunts, ...)			
TOTAL			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELES			
TOTAL			
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
Nom et signature du Président			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE ANTERIEUR

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - ACHATS		70 - VENTES (recettes des activités)	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Billetterie, marchandises	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Produits des activités annexes	
Fournitures administratives		Prestations de services	
Autres fournitures			
TOTAL		TOTAL	
61 - SERVICES EXTERIEURS		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Sous-traitance générale		Conseil Régional	
Locations mobilières et immobilières		Conseil Général	
Entretien et réparation		Communauté Agglomération	
Assurances			
Documentation		Ville de Cournonterral	
Divers		Autres	
TOTAL		TOTAL	
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Cotisations	
Publicités, publications		Autres	
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et télécommunication			
Services bancaires			
Divers			
TOTAL		TOTAL	
63 - IMPOTS ET TAXES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
Taxe sur les salaires			
Impôts locaux			
Impôts fonciers			
Autres taxes			
TOTAL		TOTAL	
64 - CHARGES DE PERSONNEL		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
TOTAL		TOTAL	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		78 - REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Redevance (droit d'auteur et de reproduction)			
Cotisations liées à la vie statutaire			
Autres			
TOTAL		TOTAL	
66 - CHARGES FINANCIERES (agios, intérêts d'emprunts, ...)			
TOTAL			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELES			
TOTAL			
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
Résultat antérieur 2015-solde débiteur (déficit)		Résultat antérieur 2015-solde créditeur (excédent)	
Nom et signature du Président			

NB : conformément au décret n°2001 du 26 juin 2001, toute subvention versée d'un montant égal ou supérieur à 23.000 euros doit faire l'objet d'une convention spécifique établie entre l'association et la ville.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Monsieur, Madame

(nom et prénom)

Représentant légal(e) de l'association,

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents,
- certifie exact l'ensemble des informations fournies et annexées dans le cadre du dossier de demande de subvention à la ville de Cournonterral,
- m'engage à fournir à la ville de Cournonterral tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles.

Fait, le

à

Signature

Cachet de l'association

Documents à joindre impérativement à votre dossier

Cas n°1 : Pour une première demande, vous devez fournir les pièces suivantes :

- Le dossier de demande de subvention dûment complété et signé par le représentant légal de l'association en produisant le pouvoir (procuration), le cas échéant
- La copie des statuts en vigueur de l'association
- La copie de l'insertion au Journal Officiel de la création de l'association
- La composition du bureau de l'association
- Le compte de résultat du dernier exercice clos approuvé par l'assemblée générale et signé par le président ci-joint
- Le budget prévisionnel de l'association signé par le président ci-joint
- Un relevé d'identité bancaire ou postal à la même adresse que celle figurant sur l'attestation de n° SIRET
- Le plus récent procès-verbal de l'assemblée générale
- Copie du document cerfa (n°13971) de déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association, déposé en préfecture
- Le relevé de compte bancaire ou postal de l'association de moins d'un mois

Cas n°2 : Pour un renouvellement, joindre au présent dossier :

- Le dossier de demande de subvention dûment complété et signé par le représentant légal de l'association en produisant le pouvoir (procuration), le cas échéant
- La copie des statuts en vigueur de l'association en cas de modification
- La copie de l'insertion au Journal Officiel des modifications des statuts de l'association ou de la composition du bureau
- Un relevé d'identité bancaire, s'il a changé et portant une adresse identique à celle figurant sur l'attestation du numéro SIRET
- Le compte de résultat du dernier exercice clos approuvé par l'assemblée générale et signé par le président ci-joint
- Le budget prévisionnel de l'association signé par le président ci-joint
- Le plus récent procès-verbal de l'assemblée générale
- Le relevé de compte bancaire ou postal de l'association datant de moins d'un mois